Bulletin Gratuit de Klasbatalo
Affilié de la Tendance Communiste Internationaliste

Revue 13

Printemps 2026

Mutinerie

Journée des femmes 2026 - Les travailleuses montrent la voie



La classe ouvrière continue de faire face à un déluge incessant d'attaques de la part de la bourgeoisie. Des guerres éclatent partout et le coût de la vie ne cesse d'augmenter. Dans un avenir prévisible, il semble que le capitalisme continuera de régner en maître.. Comme chaque année à l'occasion de la Journée des femmes, nous nous tournons vers l'exemple historique des travailleuses de Saint-Pétersbourg en février 1917, qui ont mené la charge contre la tyrannie du pouvoir bourgeois. Loin d'être motivées politiquement par une identité réifiée, elles attaquaient sciemment et directement le capital, guidées par une conscience communiste révolutionnaire. Aujourd'hui, les souvenirs de la révolution russe ont disparu dans les annales de l'histoire, mais les véritables leçons politiques, la possibilité d'une société libre de toute exploitation et misogynie, restent à jamais gravées dans la mémoire de la classe ouvrière. C'est précisément cette combativité qui doit être transmise à notre époque pour vaincre le capital, grâce à l'activité politique consciente de la classe, pour la classe. L'attaque universelle contre les droits reproductifs pèse sur les travailleuses dans le cadre d'une attaque généralisée contre la classe. Plutôt que de se tourner vers la gauche du capital, la véritable réponse à cette attaque fut donnée par les travailleurs de Saint-Pétersbourg en 1917, qui ont eux mêmes saisi leurs droits dans le cadre d'une révolution communiste. Pour ce faire, cependant, les travailleurs luttent contre le compromis et le réformisme, qui nous ramènent au capitalisme. Cela signifie: ne faire aucun compromis avec l'État capitaliste, refuser toute alliance avec la bourgeoisie, et renforcer la combativité à travers la lutte communiste organisée.

Si la révolution russe peut sembler lointaine, les conditions contre lesquelles les travailleurs se battaient restent fondamentalement les mêmes, et l'exemple héroïque nous montre la véritable sortie de la société de classes. La bourgeoisie employait les mêmes moyens utilisés aujourd'hui pour diviser la classe ouvrière afin de mieux nous exploiter et nous garder désorganisés Les travailleuses de Saint-Pétersbourg ont démantelé l'autorité tsariste qui les privait de leurs besoins les plus élémentaires. Cependant, loin de s'arrêter là, ces mêmes travailleuses ont lutté contre le gouvernement provisoire libéral, qui cherchait à mettre fin à la révolution et agissait en faveur de droits abstraits qui nous sont familiers aujourd'hui. Les travailleuses, organisées au sein d'une classe ouvrière politiquement consciente, ont refusé les miettes offertes par Kerensky. Pendant la soit-disante« lune de miel » qui a immédiatement suivila révolution d'octobre, l'avortement et le divorce furent légalisés, et l'homosexualité futdépénalisée par mandat direct de la classe ouvrière. Loin d'être le fruit de débats abstraits sur la nature humaine, il s'agissait là de la volonté populaire d'une classe politiquement consciente, qui a rapidement dépassé toutes les autres démocraties « libérales » en matière de droit de vote des femmes. De plus, loin d'être « réductionniste », cela a démontré que la conscience révolutionnaire représentait véritablement l'intérêt général de la classe, contrairement à ce que supposent les identitaires de gauche d'aujourd'hui. De plus, la période révolutionnaire montre que lorsque les travailleuses défendent leurs intérêts politiques, elles se heurtent immédiatement aux féministes bourgeoises qui ne recherchent l'émancipation des femmes que dans l'abstrait, c'est-à-dire pour elles-mêmes. Les féministes bourgeoises d'alors, tout comme celles d'aujourd'hui qui soutiennent la guerre contre l'Iran, n'ont pas hésité à s'allier aux réactionnaires pour tuer autant de travailleurs que possible afin de préserver leur dominance lorsque le capitalisme était menacé. C'est d'ailleurs pour cette raison que les suffragettes ont soutenu la Première Guerre mondiale, et c'est ce qui a poussé Sylvia Pankhurst à former la « Workers' Suffrage Federation » en raison de cette divergence fondamentale d'intérêts. Comme le résume Alexandra Kollontaï :

« Le monde des femmes est divisé, tout comme celui des hommes, en deux camps ; les intérêts et les aspirations d'un groupe de femmes les rapprochent de la classe bourgeoise, tandis que l'autre groupe a des relations étroites avec le prolétariat… Chaque groupe prend inconsciemment comme point de départ les intérêts de sa propre classe, ce qui donne une empreinte de classe spécifique aux objectifs et tâches qu'ils se fixent. Toutefois, quelle que soit la radicalité apparente des revendications des féministes … elles ne peuvent pas, étant donné leur position de classe, lutter pour cette transformation fondamentale de la structure sociale et économique sans laquelle la libération de la femme ne saurait être achevée. »

Cette divergence fondamentale d'intérêts transcende toutes les divisions imposées par le capitalisme, mais elle doit être combattue par les travailleurs afin de constituer un véritable défi pour le capital. Il faut reconnaître que les luttes pour des droits abstraits peuvent rapidement se retourner contre les travailleurs, comme le démontre parfaitement le cas de la guerre. Nous le voyons déjà avec la déclaration de Carney selon laquelle la guerre avec l'Iran est nécessaire pour protéger les « droits humains ». Il devrait être évident que, même si la République islamique est objectivement répressive et ne ménage aucun châtiment sous son régime réactionnaire, il n'y a aucun droit à gagner et aucune amélioration des conditions des travailleurs au Canada à marcher vers la guerre - sur le champ de bataille, il n'y a que la mort et la destruction. Nous l'avons déjà observé: ces mêmes groupes qui protestaient pour les droits des femmes en Iran il y a des années ont fait volte-face et réclamé un changement de régime, alors même que des écoliers sont bombardés par les États-Unis en plein jour. Simultanément, ceux qui ont manifesté contre le massacre perpétré par l'Israël en Palestine voient désormais une cause juste dans le gouvernement iranien, soutenant un État qui n'a pas hésité à tuer des milliers de travailleurs qui ont protesté et fait grève contre l'austérité et la répression il y a seulement quelques mois, un État qui est également désireux d'entraîner autant de pays que possible dans une guerre totale pour défendre sa classe dirigeante. Cet épisode démontre clairement à quel point les causes « progressistes » sont détachées de toute question de classe et servent à renforcer le mandat de telle ou telle bourgeoisie, s'opposant ainsi fondamentalement à la politique communiste. On peut en dire autant au Québec, où la lutte pour les droits reproductifs est détournée au profit d'un débat sur le nationalisme, qui relègue les travailleurs aux urnes et aux tribunaux, terrain de prédilection de la bourgeoisie, plutôt qu'à la véritable lutte généralisée que les travailleurs doivent mener pour combattre ces attaques. Le soulèvement des travailleurs de Saint-Pétersbourg a surmonté ces illusions lors de la révolution d'octobre; ceci a inspiré les marins de Kiel à lever eux aussi l'étendard de la mutinerie internationaliste, mettant ainsi fin à la Première Guerre mondiale. Parmi ces travailleurs se trouvaient des foules de femmes désabusées qui, après des décennies de bataille dans le domaine de la politique féministe, ont compris que la luttepour leurs revendications spécifiques ne pouvait se faire que sous la bannière du communisme, par la dictature du prolétariat et dans le cadre du mandat général de la classe ouvrière. C'est précisément au moment crucial de l'opposition à la guerre que cette politique est devenue la plus claire et a ouvert la voie à l'émancipation sociale totale.

Ceci nous amène également au lien entre la répression des droits et la marche vers la guerre. Loin d'être simplement la politique de tel ou tel État-nation, l'impérialisme est une condition permanente du capital. C'est le gros bouton rouge toujours prêt à être enfoncé lorsque les profits se tarissent et que les tensions sociales ne peuvent plus être facilement contenues dans les urnes. Que ce soit aux États-Unis, en Israël, en Russie, en Iran, en Chine, etc., la classe ouvrière est constamment conditionnée à marcher au front pour une grande confrontation entre les principaux blocs impérialistes. Dans cette impasse, les travailleuses sont traitées comme des dispensaires de bébés à la maison pour renforcer le front, tandis que les hommes sont traités comme de la chair à canon par la conscription. Dans cette optique, l'atteinte aux droits reproductifs ne vient pas de nulle part et n'est pas uniquement la faute de tel ou tel gouvernement, mais la concrétisation d'un sacrifice exigé par la bourgeoisie dans son ensemble. Cela fut démontré par la énième grève qui éclata et fut réprimée grâce à l'intervention active du gouvernement (et au sabotage des syndicats), une fois de plus sous le couvert de sa précieuse « loi ». S'il est évident que les hommes et les femmes sont confrontés à des difficultés particulières, mais non exclusives (dont les agressions sexuelles contre les hommes et les femmes, comme ce qui fut observé en Ukraine, à Gaza, au Soudan et au Myanmar), l'impérialisme entraîne la destruction générale de la vie, quel que soit le sexe, et c'est la classe ouvrière qui en paie le prix le plus élevé. C'est pour ces raisons que nous insistons que la classe ouvrière doit prendre conscience que ces attaques font partie d'une offensive généralisée par la bourgeoisie, et qu'une réponse tout aussi généralisée est nécessaire. Non pas par les urnes, non pas en négociant la qualité démocratique des droits les plus fondamentaux, ni en succombant au cri nationaliste de la défense des États ou des droits abstraits, mais par la conscience révolutionnaire organisée de la classe ouvrière. C'est pour cette raison que nous nous souvenons une fois de plus des travailleuses de Saint-Pétersbourg, qui non seulement ont défilé dans leur lutte pour le communisme, mais ont été les premières à déployer la bannière proclamant « À bas la guerre ». C'est pour cette raison que les travailleurs doivent lutter contre la guerre totale que la bourgeoisie veut nous imposer. Les travailleuses ont renversé le tsar et mis fin à la Première Guerre mondiale; travailleuses, montrez la voie !

Pour en savoir plus sur réunions publiques, nos résaux sociaux,
et notre site web, scannez ci-dessous:

Air Canada 2025 - encore le sabotage des syndicats

La grève brève mais remarquable des agents de bord d'Air Canada, avec 99,7 % des voix en faveur, a débuté le 16 août et n'a duré que trois jours. Le secteur aérien, qui est une activité à forte valeur ajoutée, sensible au facteur temps et exigeante sur le plan logistique, était particulièrement vulnérable à la pression exercée par la grève d'une seule partie de sa main-d'œuvre. Malgré cet avantage, la grève n'a pas pu se maintenir très longtemps et, comme tant d'autres grèves, elle a été déclarée illégale et soumise à l'arbitrage contre la volonté de 99,1 % des membres du syndicat, qui avaient voté contre les offres et en faveur de la poursuite de la grève. Même si le syndicat a osé agir contre cette décision, ce ne fut que pour un bref instant. La volonté d'agir contre l'État n'a pas pu être maintenue et il ne s'agissait que d'une autre tactique visant à retarder les négociations. Cette grève nous démontre le pouvoir de la classe ouvrière et l'efficacité de la grève comme tactique de pression, mais elle souligne aussi la suprématie totale de la loi qui agit contre ce pouvoir par l'intermédiaire du gouvernement et des syndicats.

Le contrat précédent

En 2015, le SCFP a signé un contrat défavorable de 10 ans avec Air Canada. Une série de coups durs pour le secteur aérien, commençant par l'effondrement financier des années 70, suivi du 11 septembre et de la COVID-19, a plongé ses compagnies dans une course effrénée à la réduction des coûts et des salaires; les agents de bord étaient contraints de porter une grande partie de ce fardeau. Plus particulièrement, les compagnies aériennes ont commencé à utiliser un système de rémunération standard dans le secteur, appelé « brake-to-brake », selon lequel les agents de bord ne sont rémunérés que pour le temps pendant lequel l'avion est en mouvement, ignorant donc toutes les tâches au sol. Ce travail non rémunéré, qui en réalité représentait plusieurs heures par jour et pouvait varier considérablement, a effectivement contraint les nouveaux agents de bord, et en particulier les plus malchanceux, à vivre avec un salaire proche du seuil minimal (le SCFP affirme même qu'il était inférieur dans certains cas). Comme c'est souvent le cas, cet ancien contrat était désormais bien en deçà de l'inflation; il est devenu véritablement intenable pendant la période d'inflation à grande échelle et d'augmentation constante des coûts réels pendant la pandémie de COVID-19. D'autres compagnies aériennes ont connu des situations presque identiques, et les agents de bord dont les contrats avaient expiré les années précédentes ont réussi à négocier de meilleures conditions. Les entreprises Delta, United et American ont toutes accepté, lors d'un arbitrage d'État, d'aligner les salaires avec l'inflation et de rémunérer le travail au sol de leurs agents de bord, ce qui a probablement inspiré la direction du SCFP à s'engager dans leur propre grève.

La grève

Le 13 août, le SCFP a donné un préavis de 72 heures à Air Canada suite à un vote des agents de bord, 99,7% en faveur de la grève. Air Canada a immédiatement fait appel à la Commission des relations industrielles du Canada qui, sous la direction de Patty Hajdu, a exercé son droit légal de déclarer la grève illégale. Air Canada, dans une action préventive typique, a mis les travailleurs en lock-out et s'est préparée aux annulations et aux retards, envoyant ainsi un message clair aux grévistes. Dès le début de la grève, un ordre de retour au travail fut décrété et une date limite fixée au 17 août à 14 heures. Air Canada a même annoncé la reprise des vols à cette date. Il s'agissait d'une tactique déloyale visant à menacer les grévistes d'un tollé général pour des promesses non tenues, et elle s'est avérée efficace dans de nombreuses autres grèves du SCFP, comme celles du syndicat des enseignants et du syndicat des postiers.

Cependant, cela n'a pas fonctionné. Le SCFP a déclaré que la grève se poursuivrait, affirmant que le CCRI agissait lui-même en violation de la loi. Cela est faux: le CCRI est tout à fait en droit de détruire tout mouvement syndical à sa guise. Cependant, la menace d'un procès n'était probablement pas à prendre au pied de la lettre et cette affaire n'aurait jamais été portée devant les tribunaux; elle visait simplement à retarder et à augmenter encore le coût de la grève. Cette tactique a prouvé son efficacité. Le lendemain, une deuxième déclaration de reprise du travail était prévue pour midi le 18. Dans un geste inhabituel, Mark Hancock, président du SCFP, déclara: « Si cela signifie que des gens comme moi iront en prison, qu'il en soit ainsi. Si cela signifie que notre syndicat sera condamné à une amende, qu'il en soit ainsi. » Cependant, cela s'est avéré n'être qu'une posture et le style de grève et négociation du SCFP sous la direction de Hancock a été suivi.

Le fin de la grève

Le 19 août, moins de 72 heures après le début de la grève, le SCFP a annoncé qu'il accepterait l'arbitrage qui lui avait été imposé par le CCRI. Cette décision ne promettait rien quant aux objectifs déclarés du syndicat et, malgré les déclarations de Hancock, visait certainement à éviter les amendes et les peines d'emprisonnement potentielles qui menaçaient en cas de poursuite d'une grève illégale pendant une période prolongée. Malgré sa courte durée, les estimations du coût effectif de la grève varient entre 300 et 420 millions de dollars, ce qui montre la capacité de la classe ouvrière à paralyser ses maîtres si elle n'est pas entravée par les restrictions de l'État et de ses syndicats dociles. Les négociations sont restées confidentielles jusqu'à présent, seuls les contrats soumis au vote ayant été rendus publics, même pour les travailleurs eux-mêmes. Dans le cadre de leur tactique visant à isoler les travailleurs, peu d'informations ont été confirmées au cours de ces nombreux mois.

Le SCFP a affirmé avoir obtenu une rémunération au sol partielle pour les agents de bord et a laissé entendre que les salaires seraient indexés sur l'inflation, mais le premier contrat a été rejeté par 99,1 % des votes du syndicat. Au-delà de cela, comme c'est la norme avec le CCRI et les arbitrages similaires, les procédures sont confidentielles. L'avenir et les limites des négociations syndicales Cette grève a été remarquable à certains égards et banale à d'autres. En ce qui concerne les négociations contractuelles proprement dites, l'accord devrait être très similaire à celui conclu lors des grèves aériennes susmentionnées, avec une augmentation des salaires, une diminution des tâches administratives et une rémunération du travail au sol. D'autres syndicats de compagnies aériennes dont les contrats arrivent bientôt à expiration en prennent également note, et les employés d'Air Transat se préparent à faire grève au moment où nous écrivons ces lignes. Ce qui était vraiment exceptionnel, c'était le militantisme dont ont fait preuve les grévistes eux-mêmes, qui se sont ouvertement opposés aux exigences de l'État, ne serait-ce que pour un temps. Cette énergie, canalisée par le syndicat, s'est essoufflée et est devenue sans objet, car le pouvoir des travailleurs ne leur a une fois de plus valu que des concessions minimales. Lorsque le premier contrat a été proposé, presque identique à celui qui est désormais attendu, 99,1 % des travailleurs ont rejeté l'accord. Il est clair que sans la menace de la loi, sans la menace d'arrestation et d'amendes ruineuses, les travailleurs n'auraient aucun mal à utiliser leur pouvoir pour obtenir ce qu'ils veulent des parasites bourgeois. Seule la puissance combinée de l'État et des entreprises, qui agissent toujours de concert, suffit à soumettre la force des travailleurs et à les réduire à l'état de bétail entre les mains de leurs responsables syndicaux.

Les 7 ans de la lutte au Poste Canada

En 2018, le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) a mené des négociations pendant plusieurs mois avec Postes Canada sur des enjeux tels que la sécurité d'emploi, les heures garanties et les augmentations salariales. Le 22 octobre de cette année-là, après 10 mois de négociations, le syndicat a signifié à Postes Canada un préavis de grève. Afin de permettre la circulation continue des colis et de gagner le soutien des clients, le syndicat a déclaré une grève tournante, ce qui signifie que certains sites feraient grève certains jours tandis que d'autres continueraient à travailler, que la grève changerait de site et qu'aucun site ne ferait grève plus d'une journée. Cela a non seulement désuni la grève, mais aussi permis aux colis de continuer à circuler et à Postes Canada de poursuivre ses activités pendant la grève. Une grève sans grève ! En novembre, Postes Canada a commencé à affirmer dans les médias que la grève, bien que tournante, retardait la distribution des colis et créait un arriéré. Les médias ont présenté les travailleurs comme retenant les colis juste avant Noël, ce qui allait servir de justification à l'État pour réprimer la grève.Le 23 novembre, l'État a dressé et adopté le projet de loi C-89, la Loi sur la reprise et la poursuite des services postaux, obligeant les travailleurs à abandonner leurs piquets de grève déjà limités et à reprendre le travail. Le syndicat s'est engagé à lutter contre l'État devant les tribunaux et a contesté la constitutionnalité du projet de loi C-89. Cela a limité le terrain de la lutte au monde judiciaire, mettant fin à la lutte des travailleurs. Ces travailleurs n'ont obtenu un contrat qu'en 2021, après des années de négociations sans contrat. Le contrat de deux ans promettait une augmentation salariale annuelle de 2 % (à l'époque, cette augmentation ne correspondait pas à l'inflation, ce qui obligeait les travailleurs à lutter pour faire face à la flambée des prix) et la promesse de ne pas inclure de clause obligeant les travailleurs à faire des heures supplémentaires (cette partie du contrat entrerait seulement en vigueur le 1er janvier 2024, bien que le contrat dure jusqu'au 31 janvier). Le contrat établissait également une distinction entre les travailleurs ruraux et urbains, le contrat des travailleurs ruraux expirant le 31 janvier 2023 et celui des travailleurs urbains un an plus tard. Cela laisserait la section rurale sans contrat, divisant encore davantage les postiers. Cela a marqué une défaite cuisante pour les postiers. Non seulement le syndicat a empêché les travailleurs de faire grève efficacement, mais il a également choisi de mener une bataille perdue d'avance devant les tribunaux, ce qui lui a permis de prolonger la lutte tout en promettant de se battre pour les travailleurs sur le terrain bourgeois.

Enfin, le contrat conclu en 2021 par le syndicat ne pouvait que préparer les travailleurs à une nouvelle défaite ; il divisait le mandat de grève entre les travailleurs urbains et ruraux et laissait les salaires réels baisser pendant la pandémie, alors que les postiers travaillaient à un rythme accru. La grève de 2024 s'inscrivait dans la continuité de celle de 2018 ; les travailleurs estimaient que leur conflit n'était toujours pas résolu, et Postes Canada refusait toujours de céder sur les revendications salariales et la sécurité de l'emploi. L'un des développements importants de la grève fut la tentative de Postes Canada d'« ubériser » la main-d'œuvre ; l'entreprise chercha à employer des travailleurs à temps partiel uniquement le week-end, sans leur promettre des quarts de travail complets de 8 heures. « En mettant en place une économie à la demande, comme celle d'Amazon, Postes Canada espère intégrer des travailleurs moins chers et non syndiqués ». Les négociations sur ces questions ont débuté en novembre 2023. En août 2024, les négociations étaient toujours en cours et le STTP s'est tourné vers l'État pour demander l'intervention d'un médiateur. Le médiateur n'a pas aidé à résoudre le conflit et, en novembre 2024, le STTP a de nouveau déposé un préavis de grève de 72 heures ; Postes Canada a riposté en imposant un lock-out au même moment. Le 15 novembre, les travailleurs se sont rendus sur les piquets de grève pour les mêmes raisons qu'en 2018, l'État a promis de rester neutre (bien qu'il ait renvoyé les cheminots et les dockers au travail des années et des mois auparavant, et qu'il n'ait pas hésité à renvoyer les postiers au travail dans le passé). En 2024, Poste Canada était au bord de la faillite et tentait de placer le fardeau de la crise sur les épaules des travailleurs par le biais de l'ubérisation et des licenciements. Après 13 jours, elle a commencé à licencier les travailleurs en grève. Le STTP a qualifié cette mesure de tactique d'intimidation et a ordonné aux travailleurs d'ignorer les licenciements. Cette attaque flagrante contre les grévistes a conduit le syndicat à emprunter la seule voie qu'il connaissait, celle du légalisme; il a déposé une plainte contre l'entreprise et fait appel à l'État pour qu'il joue le rôle de médiateur. Le 17 décembre, après un mois de piquet de grève et une promesse de l'État de ne pas intervenir, le ministre du Travail a ordonné aux travailleurs en grève de reprendre le travail. Bien que les dirigeants syndicaux du Nouveau-Brunswick aient défié cette décision pendant une brève période, ils l'ont fait afin d'amener l'entreprise à adopter des normes de négociation plus équitables, ce qui a finalement échoué, et ils se sont pliés aux caprices du syndicat et de l'État.La grève de 2024 s'est terminée par un nouveau retour au travail sur ordre de l'État, qui a contraint le syndicat à négocier un accord. Les négociations se sont prolongées jusqu'en mai 2025. Entre décembre et mai, Postes Canada a déploré la perte de profits et son modèle d'affaires non rentable. Aux yeux de l'employeur, chaque revendication syndicale constituait donc une attaque directe contre une entreprise déjà en déclin. À la date limite de mai, aucun accord n'avait été conclu et le syndicat, insatisfait, a déposé un préavis de grève.

Cela a contraint Postes Canada à céder et à annoncer un compromis mineur, l'interdiction des heures supplémentaires, afin de permettre la poursuite des négociations. Cela met en évidence non seulement la réticence de l'entreprise à faire des concessions de sa propre volonté, mais aussi la manière dont le syndicat a semé la confusion dans les rangs des travailleurs. À un moment donné, une grève est déclenchée, puis annulée à la dernière minute, désorientant les travailleurs. Si l'entreprise ne fait des concessions que sous la contrainte d'une grève, pourquoi ne pas faire grève ? Le syndicat a démontré son refus de faire grève et sa soumission à la procédure de négociation équitable et juste prévue par le droit du travail et l'entreprise. Même si ces lois le piègent à chaque étape ! En septembre, l'entreprise manœuvrait contre les travailleurs, fermant de nombreux bureaux ruraux et débutant la suppression progressive de la livraison à domicile. Invoquant à nouveau le déficit extrême de Postes Canada (un montant stupéfiant d'un milliard de dollars !), le ministre des Services publics, Joël Lightbound, a affirmé que ces changements avaient « pour objectif ultime de sauver Postes Canada ». Ces manœuvres ont été immédiatement suivies d'un appel à la grève, et les travailleurs se sont donc à nouveau mis en grève pour des enjeux qui n'avaient jamais été réglés en 2018. La rapidité avec laquelle la grève a été déclarée a déconcerté de nombreux travailleurs. Elle s'est poursuivie du 25 septembre au 10 octobre, date à laquelle le syndicat, portant le coup de grâce, a fait appel à une nouvelle grève tournante, quia complètement démoralisé et affaibli les travailleurs. La grève de 2025 fut courte, mais elle fut la dernière tentative pour obtenir un meilleur accord pour les travailleurs de Postes Canada. Le syndicat, dans son rôle d'organe contre-révolutionnaire, a toujours été disposé à maintenir de bonnes relations avec l'État et l'entreprise, même lorsqu'ils étaient contraints de reprendre le travail. Le syndicat a semé la confusion en déclarant une grève de dernière minute, puis a effectivement mis fin à la grève en la transformant en grève tournante et non totale. La saga de la grève de Postes Canada s'est terminée avec le syndicat, montrant ses couleurs contre-révolutionnaires, complètement soumis et prêt à être le toutou du capital pour contrôler et neutraliser tout soulèvement des travailleurs.Les grèves de Postes Canada servent aujourd'hui d'exemple aux travailleurs, montrant que le syndicat n'est pas une organisation efficace pour mener la lutte. L'État canadien étant plus que disposé à expulser les travailleurs des piquets de grève et à les renvoyer au travail, les syndicats sont ses fidèles gardiens, obéissant à tous ses ordres. Beaucoup citent aujourd'hui la grève d'Air Canada comme un exemple à suivre pour les syndicats. Le syndicat CUPE a refusé l'ordre de retour au travail et a poursuivi la grève pendant une journée jusqu'à ce qu'un accord provisoire soit conclu. Bien que cela puisse sembler être un tournant militant et radical, le SCFP a seulement pris cette décision pour renforcer sa position dans les négociations, sans avoir l'intention de continuer sous une pression accrue. On le voit bien dans le fait qu'il a immédiatement commencé à négocier et a utilisé le refus de travailler comme moyen de pression pour obtenir un meilleur accord, avant de revenir sur son refus après une journée, sans accord concret. Ce refus de travailler est donc resté dans le cadre syndical. La seule façon de lutter contre la répression étatique est non seulement de poursuivre la grève, mais aussi de la libérer du syndicat et de la généraliser. Lorsque les travailleurs commencent à former leurs propres organisations pour diriger la lutte, des comités de grève, ils retirent alors la lutte au syndicat et l'amènent sur un terrain combatif.

Pour quoi Klasbatalo se bat-il?

Nous nous battons pour l'indépendance politique de la classe ouvrière, c'est-à-dire que nous rejetons toute alliance interclassiste avec le capital, incluant sa gauche. Nous croyons que la classe ouvrière doit se battre sur son propre terrain: premièrement pour se défendre contre les attaques des capitalistes et ensuite, pour accomplir sa tâche historique, celle de l'édification d'un avenir communiste qui éliminera à jamais l'exploitation, l'oppression, et la guerre. C'est à ce but que nous luttons pour la création d'un parti communiste mondial, dont la raison d'être est de disséminer les confusions présentes dans la classe ouvrière et de l'unifier pour son ultime finalité; nous croyons que ce parti sera l'outil révolutionnaire le plus crucial pour notre classe. Même si nous sommes en faveur d'un parti, nous ne croyons pas que notre organisation, à elle seule, est le parti. Nous ne croyons pas non plus que notre organisation deviendra le parti au fil du temps. Le parti sera à la fois le produit de l'élargissement de la lutte des classes et le fruit du travail réel des révolutionnaires, dont nous nous considérons comme l'un des nombreux éléments. Nous ne voyons pas non plus ce parti comme un gouvernement-en-devenir, car l'émancipation de l'humanité dépend de la lutte intarissable de toute la classe ouvrière, et cette lutte ne peut être substituée par le dictat d'une minorité.

FB: https://www.facebook.com/Klasbatalocollective
Email: klasbatalocollective@gmail.com Website: http://www.leftcom.org/fr